

« Le Printemps arabe : origines politique et socio-économique »

Article présenté par

Chérine El Khalifa

Maître-assistante

Département des Langues Appliquées

Université Française d’Egypte

Résumé de l’article.

Le présent article sera concentré sur une analyse approfondie d’un nombre de facteurs qui ont existé dans quelques pays de la région, avant l’avènement des mouvements du « Printemps arabe », afin de dévoiler la réalité de la situation politique, économique et sociale défavorable, qui pesait sur les peuples et qui les a conduit à se révolter contre leurs dirigeants, dans le but de les renverser du pouvoir.

L’analyse y sera centrée sur deux axes :

le premier est un axe vertical, celui qui met en relief la nature de la relation entre les populations arabes et leurs dirigeants.

Il se contextualise alors dans une étude d’ordre politique, qui jette la lumière sur les comportements adoptés par les agents de l’autorité, menant ainsi les peuples à se soulever contre eux.

Le deuxième et le dernier est un axe horizontal, celui qui détermine la nature des relations entre les citoyens.

Il se situe dans un cadre économique et social, permettant ainsi d’identifier les problèmes d’ordre économique et social, qui ont pressé sur les peuples, les menant alors à opter pour les soulèvements populaires comme moyen d’expression de leur colère et comme solution unique pour destituer les régimes au pouvoir.

Mots clés :

Ere prérévolutionnaire au Moyen-Orient, relations Orient-Occident, dirigeants corrompus, détérioration économique, inégalité sociale.

Abstract.

«The Arab Spring: political and socioeconomic origins».

The present article will be focused on an analytic study of several factors that took place in some countries of the region, before the Arab Spring revolutions, in order to let us near of the politic, economic and social unfavorable states that made people suffer and that have led them to rise up against their rulers, forcing them to dismiss.

The study is built on two forms:

The first one is a vertical form which is reflecting the relation people/states. It is subscribed then in a political frame which is emphasizing the acts committed by the responsible in power, leading peoples to rise up against them.

The second and the last one is an horizontal form, that explain the relations between the citizens. It finds its roots in an economic and social context, allowing then to determinate the economic and social problems that have impacted peoples, point that not to find other solution than the popular uprising against their regime.

Key words:

Prerevolutionary era of the Middle-East, Orient -Occident relationship, corrupt leaders, economic deterioration, social inequalities.

« Le Printemps arabe : origines politique et socio-économique »

Introduction :

Difficile est d'analyser les facteurs qui ont conduit à l'arrivée d'un évènement quelconque aux moments mêmes de sa production. Il faut donc se donner le temps de vivre l'évènement, de surveiller et d'analyser les conditions dans lesquelles il a eu lieu ainsi que les conséquences qu'il a entraînées dans le pays où il est survenu.

Nous nous sommes donc donné toute une décennie suite au déclenchement des mouvements du « Printemps arabe », pour effectuer une recherche approfondie, des circonstances générales qui ont précédé l'arrivée du ditphénomène dans chacun des Etats qui l'ont connu, lui rendant ainsi le terrain propice afin de frapper ces cinq grands Etats de la région.

Le présent article sera alors focalisé sur une étude analytique des multiples facteurs qui ont eu lieu dans certains pays de la région, avant les mouvements du « Printemps arabe », afin de nous rapprocher de la situation politique, économique et sociale défavorables, dont les peuples ont souffert et qui les ont menés à se soulever contre leurs dirigeants, les destituant ainsi du pouvoir.

L'étude que nous allons mener, prendra deux formes : la première est une forme verticale, celle qui reflète la relation peuples-Etats.

Elle s'inscrit donc dans un cadre politique, mettant ainsi en

relief les actes commis par les responsables au pouvoir, conduisant les peuples à se révolter contre eux.

C'est-ce qu'on appelle autrement, les facteurs politiques à l'origine de l'avènement du « Printemps arabe »,

La deuxième est la forme horizontale, celle qui définit les relations entre les citoyens.

Elle trouve ses origines dans un contexte économique et social, permettant ainsi de déterminer les problèmes économiques et sociaux, qui ont touché les peuples, au point de ne trouver d'autres solutions que les soulèvements populaires contre leur régime.

C'est ce qu'on appelle les facteurs économiques et sociaux qui ont favorisé le déclenchement des mouvements du « Printemps arabe ».

Après avoir exposé le plan de l'article, il est temps d'entamer l'étude comparative, des facteurs suscitant le mécontentement des peuples, respectivement sur les trois plans : politique, économique et social.

Le choix de cet ordre relève du fait que la détérioration de la situation politique est à l'origine de celle de la situation économique et sociale, d'où la logique de commencer notre article par l'analyse de la situation politique.

1-Facteurs politiques à l'origine de l'avènement du « Printemps arabe ».

En réalité, si l'on analyse la situation politique générale dans les pays de la région, avant le « Printemps arabe », on observera que la présence d'un grand fossé entre gouverné et gouvernant, ou plutôt entre société et État, était l'un des facteurs majeurs soulignant la détérioration de la vie politique dans ces pays, et les conséquences néfastes que subissent les peuples suite à cette détérioration.

1.1. Fossé entre société et État :

On constate alors que l'un des problèmes politiques majeurs qui occupait la scène dans grand nombre de ces pays, résidait dans l'existence d'un « fossé entre société et État »¹.

Un fossé dans le sens où ce dernier, (Etat représenté par les responsables au pouvoir), ne tenait qu'à établir des transactions en leur propre faveur et dans leur propre intérêt, oubliant ainsi, ou peut-être même négligeant totalement le peuple, ses intérêts, ses envies et ses ambitions.

Outre le fossé existant entre société et Etat, les facteurs politiques qui ont favorisé l'avènement du « Printemps arabe » se sont multipliés.

¹CHALLAND, Benoît, « Mobilisations politiques dans le monde arabe et nouvelle affirmation de la citoyenneté », Journal Open Edition.org, *in* <https://journals.openedition.org/asterion/2720#tocto1n3>, consulté le 18/08/2019

Mais avant de nous nous y enfoncer en détail, il faudra tout d'abord, saisir l'occasion du contexte politique que nous abordons, pour expliquer au lecteur la différence entre « La politique » et « Le politique ».

1.2. La politique et le politique : différence et impact du déséquilibre entre eux :

La vérité, les deux notions sont extrêmement liées, puisque « La politique » désigne le pouvoir avec tout ce qui s'y rattache, en tant qu'institutions exécutrices, leurs sièges, et mêmes les activités dont elles se chargent¹ (2015), et « Le politique », signifie les « liens symboliques et idéologiques »² (2015) qui permettent de maintenir une société en pleine harmonie et cohésion. Il englobe également les questions importantes, préoccupant la population.

Une moindre corruption dans la politique, ou un léger déséquilibre dans le politique, est capable d'agiter la société, la menant ainsi à se révolter contre tout le régime. C'est là, donc, où l'on parle - avec force - de facteurs politiques à l'origine de l'arrivée du « Printemps arabe », puisque cette corruption et ce déséquilibre ont été deux caractéristiques fondamentales de la situation politique - avant 2011 - dans les Républiques touchées par les ditsévènements.

1C.F. GUIDERE, Mathieu, « Atlas des pays arabes » « Un monde en effervescence », édition Autrement, 2015, Paris, Collection Atlas / Monde, 95 pages, p. 29.

²*Ibid.*

Il est temps alors d'aborder cette situation politique avec plus de détails, afin de pouvoir analyser les raisons politiques cruciales, pour lesquelles les peuples se sont soulevés contre leur régime, sans cependant contrôler les étapes à venir. Parmi ces raisons néfastes les plus remarquables, l'exploitation abusive de l'autorité.

1.3. Exploitation abusive de l'autorité de la part des présidents :

A vrai dire, les présidents au pouvoir exerçaient une exploitation abusive de leur autorité afin de réaliser des intérêts personnels¹(2015), malgré le fait que ces dirigeants ne soient - à l'origine - que les responsables des peuples, et doivent veiller à leur assurer une vie décente, où leurs droits sont garantis à tous les niveaux, politique, économique, social etc.

Cet abus excessif du pouvoir, a eu pour effet d'engendrer l'instauration des républiques arabes non démocratiques, ou pour être plus explicite et plus honnête, des dictatures arabes. Comment donc les dirigeants arabes ont-ils transformé les Républiques - créées principalement pour mettre en place la démocratie, et éradiquer l'injustice, imposée par les systèmes autocratiques - en des dictatures au vrai sens du terme ?

¹C.F. Ivi, p. 32.

1.4. Transformation des Républiques démocratiques en des dictatures :

Si l'on observe la façon dont la plupart des dirigeants du monde arabe gouvernaient avant les mouvements de 2011, l'on constatera que leur comportement présidentiel était résumé à imposer un régime de gouvernance « très personnel »¹ (2015), lequel consistait à faire prédominer le « portrait du raïs »² (2015), afin qu'il ait une sorte d'identification entre ce dernier et le pouvoir.

Autrement dit, qu'il n'y ait plus de distinction entre le raïs, en tant que personne et le pouvoir, en tant qu'entité.

Cette identification à l'autorité a poussé les dirigeants, à s'imposer à la tête du pouvoir, pour de long mandat présidentiel, et parfois même à vie, s'appuyant ainsi sur des amendements, effectués en leur faveur, dans les articles de la constitution propre à chaque pays.

1.5. Préparation à l'instauration des régimes héréditaires :

Pour garantir une préservation du pouvoir en faveur de leur famille même après leur mort, certains présidents ont adhéré au système adopté par les dynasties, qui consiste à faire passer

¹Ibid.

²Ibid.

directement le pouvoir du président « à sa descendance »¹(le 21/02/2011).

Tel était le cas en Egypte juste avant le « Printemps arabe », où le président Hosni Moubarak, âgé de 82 ans en ce moment- là, ne comptait plus se réélire, préparant ainsi son fils Gamal pour une succession au pouvoir.

Cette idée de « fils héritier »² (le 21/02/2011) n'a pas été l'expérience singulière de l'Egypte, puisque la Syrie a connu depuis 2000, une sorte de « république héréditaire »³ (2015). Cette expérience syrienne représente le meilleur exemple de « pratiques de confiscation du pouvoir par les descendants »⁴ (le 21/02/2011).

Cette confiscation a été claire et nette lorsque le peuple a vu la Constitution de son pays se modifier, suite à la mort du président, Hafez al-Assad en 2000, en faveur de son fils Bachar, afin que ce dernier - jugé par le peuple « inéligible à la magistrature suprême »⁵ (2015) - puisse se placer à la tête du pouvoir.

Ce comportement héréditaire, représente une preuve de plus

1LE TALLEC, Camille, TALLÈS, Olivier, VERDIER, Marie, « Les sept raisons de la colère du monde arabe », la Croix.com, in https://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Les-sept-raisons-de-la-colere-du-monde-arabe-_NG_-2011-02-21-56383, le 21/02/2011, consulté le 18/08/2019.

2 Ibid.

3Ivi, p. 33.

4 Ibid.

5Ivi, p. 33.

que ces régimes républicains ne sont démocratiques que théoriquement¹(06/2013).

Il reflète l'arrière -pensée des dirigeants dictateurs, cachés derrière le rideau de la démocratie.

Ces présidents considèrent le pays dont ils assument la responsabilité, comme une grande fortune qu'ils ont amassée après de longs efforts déployés, et qu'ils doivent naturellement léguer à leurs fils et héritiers.

Cette conception présidentielle erronée, a été l'une des raisons principales, qui ont suscité l'esprit de protestation chez les peuples, les menant ainsi à déclarer explicitement leur refus d'être traités comme des propriétés privées des ditsprésidents.

Ce chaos politique, ces systèmes héréditaires, et ces amendements constitutionnels jugés comme truqués, ont mené quelques spécialistes à qualifier les Républiques arabes du temps, d'une « démocratie de façade »² (2015).

1.6. Falsification des élections parlementaires :

Cette façade ou corruption, ne s'est pas uniquement limitée au jeu dans les articles de la constitution, pour prolonger les mandats présidentiels ou instaurer des régimes arabes

1 C.F. « Printemps arabe : théorie du complot ou élan populaire ? », Contreligne.eu, in<http://www.contreligne.eu/2013/06/le-printemps-arabe-theorie-du-complot-ou-elan-populaire/>, 06/2013,consulté le 18/07/2018

²Ivi, p. 32.

héréditaires, elle s'est cependant élargie pour englober une falsification des élections parlementaires, afin de réaliser une quasi mono polarisation des sièges des assemblées générales, en faveur des membres des partis politiques, desquels sont issus les présidents au pouvoir¹ (2015), comme c'était le cas en Egypte, en novembre et décembre 2010, lors des élections de l'assemblée générale et du Conseil Consultatif, qui ont été disloqués, en raison de la découverte de graves cas de fraudes.

Mais malgré tout le chaos qui secouait certains pays de la région, ce qui a servi à l'instauration de ces régimes pour de longues durées, c'est que le désordre politique qui y régnait, était caché derrière des systèmes parfaitement sévères, et dotés d'apparences démocratiques bien structurées. Comment la démocratie a-t-elle alors joué le rôle du système présent-absent au sein du monde arabe avant 2011 ?

1.7. La démocratie : un système présent-absent au sein du monde arabe avant 2011 :

En fait, ce que nous avons bien remarqué, c'est qu'avant le « Printemps arabe », les présidents des Etats, frappés plus tard, par les révolutions, ont intégré officiellement la forme de la démocratie, suite à une pression exercée de la part des puissances occidentales² (2015).

¹C.F. Ibid.

²C.F. *Ivi*, p. 27.

Cette intégration a uniquement englobé le cadre extérieur de la démocratie, sans cependant s'enfoncer au fond du système démocratique.

C'est-à-dire que ces Républiques arabes ont connu des discours démocratiques, mais sans aucune application ni à « l'esprit des lois »¹ (2015), ni à « l'Etat de droit »² (2015).

Même les décisions suprêmes, relatives aux biens communs, ne sont pas prises par les institutions démocratiques, censées être concernées, mais plutôt par le raïs. Ce dernier, incarne tout le pouvoir, et se base, pour exécuter ses décisions, soit sur les forces de l'armée et de la police, comme c'était le cas en Egypte,³(2015) soit sur le parti unique duquel il est tiré, à l'image de ce qui se passait au Yémen⁴ (2015).

De leur côté, les peuples de ces Etats étaient conscients de cette inapplication de la démocratie, camouflée d'habiles jeux politiques de la part des responsables, dans le but de donner l'illusion d'une pleine démocratie. Ce terme représentait donc pour ces peuples, « un signifiant sans signifié »⁵ (2015), une simple importation occidentale.

Les Républiques qui ont connu le « Printemps arabe », ont donc souffert – avant son arrivée- de la proclamation de « l'état

¹*Ibid.*

²*Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ C.F. *Ivi*, p. 33.

⁵*Ivi*, p. 27.

d'urgence »¹ (2015), ce qui violait leurs « droits fondamentaux »² (2015), et leurs « libertés individuelles »³ (2015).

C'est là donc que l'on peut clairement constater, le rôle qu'assumaient les services de sécurité propres à chaque pays, dans le maintien de l'ordre, tout en opprimant les libertés personnelles.

Un rôle majeur, qui mérite d'être abordé, même brièvement.

1.8. Rôle des services de sécurité dans le maintien du système autocratique avant 2011 :

Comme le révèle l'intégration inappliquée de la démocratie, il devient net que les Républiques arabes d'avant 2011, adoptaient des systèmes « autocratiques voire dictatoriaux »⁴(2015), même si le niveau de l'application de cette autocratie différait d'un pays à l'autre.

Comment ces Républiques parvenaient-elles alors à mettre en place les dits régimes autocratiques ?

A vrai dire, l'établissement de l'autocratie exige la présence de plusieurs éléments, dont les plus importants sont :

- « l'origine des gouvernants »⁵ (2015), ceux-ci doivent être les élus d'un parti politique ;

¹*Ibid.*

²*Ibid.*

³*Ibid.*

⁴*Ivi*, p. 80.

⁵*Ibid.*

- l'inexistence des « limites au pouvoir exécutif »¹ (2015), qui étaient toujours absentes.
- « la régulation de la participation citoyenne »² (2015), souvent ferme et inclut de fortes restrictions ;
- finalement, « le contrôle et la restriction importante de l'opposition et de l'expression »³ (2015), un élément très remarqué, notamment dans la décennie précédant le « Printemps arabe ».

Ces éléments nécessitent à leur tour une main de fer, afin de garantir une meilleure application du système autocratique, pour lequel ils ont été inventés.

Cette main de fer s'incarnait donc dans les services de sécurité et les forces armées, qui jouissaient, d'une forte présence et d'une pleine liberté dans l'exercice de l'autorité, de la façon qui leur convenait le plus, et qui leur garantissait un meilleur maintien de la sécurité du pays, même si cet exercice incluait une restriction des libertés personnelles, ou une privation des droits de l'homme.

Le rôle de ces services de sécurité ou « moukhâbarât »⁴ (2015), était éminent, notamment dans la décennie antérieure au « Printemps arabe ».

Or, ces Mokhâbarâts représentaient dans bien de pays arabes, « un Etat dans l'Etat »⁵ (2015), lequel autorisait une petite

¹*Ibid.*

²*Ibid.*

³*Ibid.*

⁴*Ibid.*

⁵*Ibid.*

minorité, d'exercer « un contrôle totalitaire »¹, (2015) sur une majorité, les citoyens du pays en question.

Cet Etat dans l'Etat, a permis de transformer les régimes arabes, en « des régimes policiers »² (2015), basés sur l'exercice de la torture - sous toutes ses formes - et prenant de « l'intimidation »³ (2015) et des « arrestations arbitraires »⁴(2015), un modèle de contrôle.

Ce modèle a débouché sur une violation des droits de l'homme, sur une abolition totale de l'exécution des lois promulguées ainsi que du rôle des institutions chargées d'assurer l'application des droits de l'homme⁵(2015).

Ceci était bien manifeste dans des pays comme la Syrie et la Tunisie, où les moukhâbarâts - qualifiés de féroces - imposaient une sorte d'état de vigilance permanente, tout en appliquant un système d'espionnage auprès descitoyens⁶(2015).

Comment donc les dirigeants arabes justifiaient-ils l'intervention des services de sécurité, dans toutes les affaires du pays ? Sous quel prétexte donnent-ils le droit à ces forces d'exercer un contrôle absolu sur le pouvoir ?

¹*Ibid.*

²*Ibid.*

³*Ibid.*

⁴*Ibid.*

⁵ C.F. *Ibid.*

⁶ C.F. *Ibid.*

1.9. Justification de l'intervention des services de sécurité dans toutes les affaires :

En fait, pendant la décennie précédant le « Printemps arabe », le terrorisme était la justification avancée pour exercer tout acte de répression.

Les attentats du 11 septembre 2001 et les dégâts qui en ont résulté, ont eu pour effet de créer une nouvelle ère anti-terroriste, par réaction à ce que l'on appelle « le terrorisme de Ben Laden »¹ (2015).

Ce dernier a occupé le devant de la scène politique internationale pendant toute la décennie 2001-2011, ceci en raison des tentatives incessantes des blocs internationaux de l'éradiquer.

Dans le même contexte, les dirigeants arabes n'ont pas manqué à saisir l'occasion, faisant ainsi de la lutte contre le terrorisme, la raison fondamentale pour laquelle ils exercent un contrôle suprême sur les peuples, leur opprimant ainsi tout droit de revendication ou même d'expression.

Ces dirigeants agissaient de la sorte, sans cependant accorder la moindre importance à l'« impasse politique »² (2015) vers laquelle il vont mener leur Etat.

C'est ainsi que se certifie une fois de plus, que ces Républiques - instaurées plusieurs décennies avant le « Printemps arabe » - n'ont pris de la démocratie que son nom.

¹Ivi, p. 87.

²Ibid.

Au terme de l'analyse des raisons qui ont déclenché la colère populaire sur le plan politique avant 2011, il sera nécessaire de certifier que puisque la situation politique d'un pays est fortement indissociable de sa situation économique, laquelle influe directement sur sa situation sociale, il sera donc honnête de signaler que les multiples couleurs de corruption politique, ont eu leurs impacts sur la vie économique et sociale des nations arabes, qui ont dû payer le prix.

2-Facteurs économiques à l'origine de l'avènement du « Printemps arabe ».

2.1. Importance de l'étude des facteurs économiques à l'origine du « Printemps arabe » :

En réalité, l'étude que nous allons mener des facteurs économiques qui ont favorisé l'arrivée du « Printemps arabe », permettra au lecteur de comprendre, comment un mauvais fonctionnement du système économique d'un Etat, est capable non seulement de heurter « les équilibres politiques et économiques »¹ (AOÛT 2017)- déjà existants - mais aussi, de noyer le peuple dans une situation économique grave, à laquelle il ne trouve d'autre solution, que l'union autour d'un seul but, à savoir le renversement du régime au pouvoir, afin de le remplacer par un autre plus efficace, notamment sur le plan économique.

¹EL KAROUI, Hakim, « Nouveau monde arabe, «nouvelle politique arabe » pour la France », RAPPORT AOÛT 2017, 202 pages, p. 75.

Eprouvant un sentiment de « frustration croissante »¹(06/2013), les populations arabes ont trouvé dans les mouvements du « Printemps arabe », une conséquence naturelle de ces sombres décennies d'injustice économique, et une étape primordiale, afin de mettre un terme à cette conjoncture économique.

Une conjoncture qui mérite d'être étudiée de façon approfondie, dans le but de présenter au lecteur une analyse des facteurs économiques qui ont favorisé l'avènement du « Printemps arabe ».

2.2. Détérioration de la situation économique des populations arabes et dépendance de l'Occident :

A la tête des facteurs économiques, nous observons la détérioration de la situation économique des ditespopulations. Ces dernières, à l'origine exportatrices de la civilisation, du développement et de la science au monde entier, se sont heurtées au fur et à mesure que le temps s'écoulait, contre « le mur d'une réalité frustrante »² (06/2013), celle d'une dépendance quasi-totale des Etats arabes des puissances occidentales³ (06/2013).

Cette subordination arabe aux ditespuissances, a eu sans doute ses effets négatifs sur l'état du système économique interne des pays de la région. Ce système économique était la victime de

¹Ibid.

²Ibid.

³ C.F. Ibid.

maintes « défaites successives »¹ (06/2013), dans le cadre d'une dictature répressive exercée à l'encontre des peuples arabes² (06/2013).

Ces défaites variaient d'un pays à l'autre, vu le grand écart de statut économique et de « niveaux de vie »³ (2015), existant entre les différents Etats arabes de la région.

Or, ces derniers, étaient divisés en deux catégories, la première regroupait les Etats riches aux revenus énormes, et la deuxième est celle où se classaient les pays pauvres de la région, dont l'économie souffrait de larges dettes⁴ (2015).

De telles défaites successives infiltrées par de larges dettes, qu'ont connues les économies des Etats de la région, notamment celles des plus vulnérables d'entre eux, reflètent l'état d'instabilité économique qui régnait au Moyen-Orient.

2.3. L'instabilité économique au cœur des facteurs menant à l'arrivée du « Printemps arabe » :

Parmi les facteurs les plus importants, et qui peuvent à eux seuls contrôler le présent et l'avenir de tout le système d'un Etat : l'instabilité économique.

Celle-ci est mesurée par plusieurs indicateurs, dont :
- « Le taux de croissance »⁵ (AOÛT 2017), or, une croissance faible ou ralentie influence directement sur le niveau de vie des citoyens, provoquant sa détérioration, et engendrant un état

¹Ibid.

² C.F. Ibid.

³Ivi, p. 67.

⁴ C.F. Ibid.

⁵Ivi, p. 75.

général de déception, en raison de l'absence d'amélioration dans les conditions économiques¹ (AOÛT 2017).

- « La dette budgétaire »² (AOÛT 2017), un fléau économique, qui prive l'Etat de tout moyen de réaliser l'équité économique et sociale entre les citoyens³(AOÛT 2017), vu la nécessité de réduire le Produit intérieur brut (PIB) par habitant, afin de pouvoir rembourser cette dette.

S'ajoute à cette instabilité économique, l'absence de transparence de la part des responsables au pouvoir.

2.4. Absence de transparence et de vision économiques à l'origine des soulèvements de 2011 :

De plus, l'un des problèmes majeurs auxquels le système économique malade de certains Etats arabes étaient confrontés, est le manque - voire dans bien des cas l'absence - de « transparence »⁴ (2015) et de « vision »⁵ (2015) économique claire.

Cette absence était à l'origine de la dissipation de tout sentiment de sécurité et de rassurance populaires, à l'égard de l'avenir des ditspays, et de la stabilité de leur système économique.

¹ C.F. Ibid.

²Ibid.

³ C.F. Ibid.

⁴Ibid.

⁵Ibid.

C'est ici que figure donc un nouveau facteur d'ordre économique, dont l'impulsion est capable d'inciter les peuples arabes - endommagés par ces sentiments - à agir et à se soulever contre leur dirigeants, afin de les remplacer par d'autres, plus responsables, plus lucides et n'ayant d'autre priorité que l'intérêt des pays qu'ils président, sur tous les plans : économique, social, etc.

2.5. Insertion de certains pays de la région dans l'économie mondiale et dégâts subis par les peuples :

Un autre facteur économique non négligeable, dont l'ampleur avait une conséquence directe sur la réaction des peuples qui le subissaient, était la très grande insertion de certains pays de la région, dans « l'économie mondiale »¹(le 16/09/2011), sans accorder aucune importance aux dégâts que supporteront leur peuple, sur le plan local : augmentation des prix, difficultés des conditions de vie, etc...² (le 16/09/2011). Or, cette « insertion dans l'économie mondiale »³ (le 16/09/2011), exigeait une abolition d'une grande partie des subventions que présentait chaque Etat à ses indigènes.

Une telle abolition incluait, d'après les instructions du Fond monétaire international (FMI), même les subventions

¹REIFFERS, Jean-Louis, « Pourquoi le printemps arabe », Econostrum.info, inhttps://www.econostrum.info/Pourquoi-le-printemps-arabe_a6801.html, le 16/09/2011, consulté le 16/08/2019

² C.F. Ibid.

³Ibid.

concernant les produits de base, essentiels à chaque ménage¹ (le 16/09/2011).

Ce qui signifie une augmentation des prix de ces produits, sans qu'il n'y ait, en revanche une augmentation dans les salaires des dites ménages.

Ces dernières, ont donc dû souffrir, pour de longues périodes, d'un grand écart entre revenu insuffisant et dépenses excessives.

Mais comment ces mesures d'abolition de subventions, recommandées par le FMI, ont-elles été justifiées par les Etats arabes ?

2.6. Justifications des mesures d'insertion et d'abolition de subventions de la part des Etats :

En fait, afin de légaliser cette abolition de subventions, les Etats ont avancé les prétextes de la justice entre les différentes classes sociales et de l'intérêt commun.

Ils ont tenu donc à expliquer que l'abolition d'une partie des subventions, est une politique qui consiste à arrêter le versement de fonds, adressé aux classes à hauts revenus, et à injecter ces sommes dans l'intérêt des classes qui en ont vraiment besoin.

Elle consiste également – d'après eux - à employer ces fonds pour monter des projets, aussi bien au niveau local, qu'international, dans le but de réaliser des profits en faveur des peuples arabes.

¹ C.F. Ibid.

Même si ces justifications comportent une part de vérité, l'amertume des conditions économiques dures que vivaient les peuples les ont menés à s'opposer à ces mesures, se soulevant ainsi contre leurs dirigeants, puisque ces derniers, représentaient à leurs regards, la source principale de tout dégât économique, en raison des décisions irresponsables qu'ils prenaient.

S'ajoute à cette abolition des subventions, les multiples formes de corruption, exercées par les responsables dans les instances chargées de prises de décision économique.

2.7. Corruption économique des responsables :

Un taux élevé de corruption est sans doute capable de susciter la colère de la population en question, la conduisant ainsi à se soulever « contre les strates dirigeantes »¹(AOÛT2017).

La forme de corruption économique la plus répandue dans les Etats arabes, est le « Trafic »² (2015).

Consistant à effectuer du commerce de façon clandestine et souvent illicite, il englobe deux types de corruption, liés et complémentaires, à savoir, « la contrebande et la débrouille »³ (2015).

¹*Ivi*, p. 76.

²*Ivi*, p. 85.

³*Ibid.*

A- La contrebande :

La contrebande se définit comme étant un échange commercial de marchandises, normalement interdites, qui échappe aux taxes douanières du pays cible¹.

B- La débrouille :

La débrouille, comme son appellation l'indique, elle dérive du verbe débrouiller ou bien se débrouiller.

Si l'on applique cette appellation au contexte économique, elle signifiera, la capacité habile de sortir d'une situation difficile², où l'on peut être culpabilisé et condamné, quelque soit le moyen auquel on va avoir recours, afin d'y échapper : service en échange d'un autre, paiement d'argent (gratification), etc.

C- Implication des hommes d'affaires et de politique dans les différentes formes de corruption économique :

Dans certains cas, les hommes d'affaires et ceux de politique qui les soutiennent, s'enfoncent de façon exagérée dans ces types de corruption, considérés comme une économie parallèle à l'économie officielle des Etats arabes.

Ce qui fait des investisseurs locaux et étrangers, la proie de

¹C.F. « Définition de contrebande », CNRTL.fr, [inhttps://www.cnrtl.fr/definition/contrebande](https://www.cnrtl.fr/definition/contrebande), consulté le 18/09/2019

²C.F. « Définition de débrouille », CNRTL.fr, [inhttp://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/d%C3%A9brouille/fr-fr/](http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/d%C3%A9brouille/fr-fr/), consulté le 18/09/2019

cette poignée d'hommes au pouvoir, puisque cette dernière s'impose, monopolise un grand nombre d'activités économiques, et en fait une sorte de « prédation organisée »¹ (2015).

Mais les systèmes économiques existants avant le « Printemps arabe », n'ont pas été victimes de corruption uniquement, ils ont également témoigné d'autres formes de difficultés, entravant leur renaissance.

2.8. Formes variées de difficultés entravant la renaissance des systèmes économiques :

Ces difficultés variaient entre absence de « nouvelle dynamique »² (AOÛT 2017), inexistance de stratégie économique bien déterminée, baisse des revenus en provenance de l'importation du pétrole - comme en Algérie³ (AOÛT 2017) - ce qui s'est reflété directement sur le PIB par habitant, augmentation des écarts économiques entre les différentes classes sociales, réduction du taux des touristes, comme en Tunisie, et les dégâts qu'elle a entraînés : diminution des devises étrangères, mise au chômage d'un grand nombre d'employés du secteur touristique⁴ (AOÛT 2017), etc.

¹Ivi, p. 85.

²Ivi, p. 87.

³ C.F. Ibid.

⁴ C.F. Ivi, p. 86-87.

2.9. Conséquences des conditions économiques dures sur les populations arabes :

De tout ce qui précède, il devient donc clair que les obstacles qu'affrontaient les économies arabes avant 2011 - dus tantôt à un développement peureux et ralenti, tantôt à une mauvaise gouvernance, voire à une exploitation de la part des dirigeants - ont eu pour effet d'« alimenter le ressentiment »¹ (AOÛT 2017) des nations arabes et d'accroître leur colère.

Celles-ci franchissent alors les seuils d'une simple contestation, contre les inégalités, la corruption et les décisions économiques erronées, pour se cristalliser sous forme de mouvements populaires redoutables, contre les responsables au pouvoir, toujours très loin des « meilleurs standards internationaux »²(AOÛT 2017).

Cependant, malgré tous les inconvénients des systèmes économiques antérieurs à 2011, malgré la présence de maints facteurs de désordre économique, capables de renverser les systèmes politiques qui les appuient, ces facteurs sombres n'ont pas été à eux seuls, l'élément déclencheur des ditsmouvements, puisqu'ils étaient accompagnés d'une lueur d'espoir, toujours d'ordre économique.

¹*Ivi*, p. 84.

²*Ivi*, p. 86-87.

2.10. Situation économique précaire traversée par une lueur d'espoir :

Cette lueur s'est traduite - selon les analyses des spécialistes - par les avancés économiques enregistrés pendant la décennie 2000 -2010, par les pays de la région, qui ont connu le « Printemps arabe ».

Les économistes soulignent alors que de tels Etats ont pu réaliser des progrès plus ou moins remarquables, notamment en matière de croissance économique, de réformes entreprises, d'éradication de « l'extrême pauvreté »¹,(le21/10/2015) d'encouragement des échanges commerciaux et des « investissements directs étrangers »² (le 16/09/2011), de développement notable dans la productivité ainsi que de « libéralisation des mouvements de capitaux »³(le 16/09/2011), comme c'était le cas en Égypte et en Tunisie.

Ces progrès ont donc mené certains économistes, à penser que les Etats Moyen-orientaux, sont presque sur le même Pied d'égalité que les Etats européens.

C'est pourquoi, ces économistes étaient surpris, lorsque le « Printemps arabe » a eu lieu⁴ (le 16/09/2011).

¹« Le mécontentement de la classe moyenne à l'origine du Printemps arabe », Banque mondiale.org, in<https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2015/10/21/middle-class-frustration-that-fueled-the-arab-spring>, le 21/10/2015, consulté le 17/08/2019

²Ibid.

³Ibid.

⁴ C.F. Ibid.

2.11. Conformité erronée entre la théorie économique et son application :

Comme nous le savons, la théorie n'est toujours pas identique à la pratique, cette dernière est souvent heurtée à des obstacles qui entravent une application conforme à la théorie. Autrement dit, le succès ou l'échec d'un système économique, ne se mesure seulement pas par des avancées étatiques sur le plan économique, ils se mesurent également par l'état réel du peuple, sur lequel ce système est appliqué. Cet état s'est bien reflété par les soulèvements populaires de 2011, dont la première revendication était : pain, suivie de liberté et de justice sociale. Ce qui prouve le taux de souffrance qu'enduraient ces populations en raison des mauvaises conditions économiques.

A vrai dire, ce prix cher qu'ont payé les dites populations, ne s'est pas limité à une simple soumission à des situations économiques détériorées, mais il s'est élargi pour englober le côté social. Celui-ci s'est donc transformé en une vaste scène où les facteurs de déstabilisation se sont multipliés.

3-Facteurs sociaux à l'origine de l'avènement du « Printemps arabe ».

3.1. Importance de l'étude des facteurs sociaux à l'origine du « Printemps arabe » :

Puisque les événements se déroulant dans la vie politique, qu'ils soient positifs ou négatifs, ont une influence directe sur la situation économique, puisque la situation économique et

sociale d'un pays sont directement proportionnées, et que la situation sociale, n'est autre que le miroir qui reflète l'état réel de l'économie d'un pays, nous allons alors, mener une étude analytique détaillée, de la scène sociale dans les pays arabes avant 2011, à l'image de celle consacrée aux facteurs politiques et économiques, que nous venons de mener, ceci afin d'examiner de près les principaux facteurs d'ordre social, qui ont favorisé le déclenchement des mouvements de 2011.

A l'instar de la scène politique et économique, la scène sociale, a été dominée par maints facteurs de désordre et d'injustice, qui, à force de presser sur les peuples, dans les Etats de Ben Ali, de Moubarak, de Kadhafi, d'El-Assad et d'Ali Saleh, les ont conduits à se révolter contre eux, les destituant ainsi du pouvoir, après de longues décennies de dictature.

3.2. Les problèmes de développement humain à la tête de tous les facteurs sociaux :

Tous les facteurs sociaux qui ont engendré ces soulèvements populaires, peuvent se résumer en une seule expression : les « problèmes de développement humain »² (2015). Or, lorsqu'on aborde les problèmes du mécontentement de la classe moyenne, de l'inégalité sous toutes ses formes, du statut de la femme, du chômage et de l'éducation, on est bien dans le contexte des problèmes de développement humain. Chacun de

¹ C.F. ANNE- CLEMENTINE, Larroque, « Géopolitique des Islamismes », Nouvelle édition actualisée, Que sais-je?, Collection Encyclopédique, Avril 2016, 126 pages, p. 96.

² Ivi, p. 67.

ces problèmes sera examiné en détail dans la partie suivante du présent article.

En réalité, nous allons commencer notre analyse de la vie sociale au Moyen-Orient avant 2011, par l'étude d'un facteur dont l'ampleur a de quoi renverser un régime, à savoir, le mécontentement populaire, notamment celui de la classe moyenne.

3.3. Mécontentement de la classe moyenne : raisons et conséquences :

Il a été révélé Selon une étude effectuée par la Banque mondiale, portant sur « les inégalités économiques, le bien-être subjectif et l'agitation sociale »¹ (le 21/10/2015) au Moyen-Orient, que l'une des raisons principales pour lesquelles les populations arabes se sont soulevées, est l'« insatisfaction grandissante et généralisée »² (le 21/10/2015) vis-à-vis du niveau de vie que mènent ces populations.

En réalité, ce mécontentement qui n'était reflété que par l'expression populaire, échappait aux statistiques « économiques objectives »³ (le 21/10/2015).

Maintes sont les raisons qui ont favorisé sa présence et son ascension, pesant ainsi sur les classes pauvres et moyennes. Parmi les raisons les plus importantes que ces classes ont

¹Ibid.

²Ibid.

³Ibid.

avancées :

- la baisse progressive et continue dans le niveau de vie ;
- l'absence de logements bien équipés et à bon prix ;
- la détérioration de l'état des moyens de transport publics ;
- l'incapacité des Etats de la région d'offrir des services de santé de bonne qualité ;
- la difficulté de l'accès des jeunes - issus des classes pauvres et moyennes- aux emplois dans les instances gouvernementales ;
- la précarité des services présentés par l'Etat ;
- l'irresponsabilité des agents au pouvoir ;
- la restriction des richesses du pays aux citoyens de la première classe et la privation de ceux appartenant à la seconde classe¹ (le 21/10/2015) ;
- bref, les inégalités permanentes auxquelles les fils de la classe moyenne étaient confrontés et qui occupaient le premier rang parmi les multiples raisons de leur mécontentement.

Ce sentiment d'inégalité n'a pas cessé de s'accroître, poussant ainsi ces classes à revendiquer leur droit à l'« équité »² (le 21/02/2011) et à l'« inclusion »³ (le 21/02/2011) sociales. Mais l'inégalité comprend à son tour plusieurs aspects.

3.4. Multiples aspects d'Inégalité :

Parmi les aspects d'Inégalité les plus importants, dont l'ampleur touchait gravement les peuples, figuraient ceux de l'inégalité

¹ C.F. Ibid.

²Ibid.

³Ibid.

des revenus, des richesses, l'inégalité des sexes, etc.

Nous allons commencer par l'inégalité des revenus, puisque sa présence donne lieu à celle des deux autres aspects d'inégalité.

A- Inégalité des revenus :

Il était clair que la période entre 2000 et 2011 a été marquée par l'appauvrissement progressif de la classe moyenne, partout où les soulèvements populaires ont eu lieu.

Cette classe, qui avait largement « émergé »¹ (le 21/02/2011) suite à l'indépendance des pays arabes, s'est heurtée dans la décennie précédant 2011, contre un grand déséquilibre entre « vie chère »² (le 21/02/2011) et salaires très réduits.

Ce déséquilibre était très manifeste en Égypte, où environ 40% de la population menait une vie précaire, et était incapable de franchir le seuil de pauvreté déterminé par les Nations Unies. Cela signifie que leur revenu ne dépassait pas les 2 dollars par jour³ (le 21/02/2011). Des revenus modestes, qui n'ont pas pu résister face à l'augmentation incessante des prix, entraînant ainsi une chute du pouvoir d'achat.

C'était le cas, non seulement en Égypte, mais aussi dans le reste des pays où les soulèvements ont eu lieu, la Tunisie - à titre d'exemple - a connu une baisse de 10 à 15 % dans le pouvoir

¹ Ibid.

² Ibid.

³ C.F. Ibid.

d'achat, notamment celui « des matières premières »¹ (le 21/02/2011).

Il a résulté de tout cela, un état de pauvreté irrémédiable, puisque chaque pas en avant vers la croissance, était rencontré par un demi-point « d'augmentation des inégalités »² (le 16/09/2011).

Ces écarts entre revenu et dépenses, entre démarche vers la croissance et recul vers la pauvreté, cette dégradation du pouvoir d'achat, ont rendu la classe moyenne incapable de monter dans « l'ascenseur social »³ (le 21/02/2011).

Mais le problème ne se résume pas à un simple écart entre salaires et dépenses, il réside également dans le fossé existant entre les revenus des différentes classes sociales.

B- Inégalité des richesses :

Ce fossé entre les revenus des différentes classes sociales vient donc refléter de façon concrète le taux d'inégalité dont souffrait la classe moyenne, avant le « Printemps arabe », et qui était à l'origine de l'enrichissement « d'une minorité proche du

¹Ibid.

²Ibid.

³Ibid.

pouvoir »¹ (le 21/02/2011) au détriment de la majorité qui ne cessait de s'appauvrir.

Selon monsieur Lahcen Achy, économiste marocain et chercheur au centre Carnegie pour le Moyen-Orient, cette minorité, n'a pas donc manqué à saisir la moindre occasion, pour tirer profit du système de privatisation des secteurs publics, s'emparant ainsi d'innombrables terrains et entreprises² (le 21/02/2011).

De tels actes injustes, n'étaient pas commis dans la négligence des populations arabes, au contraire, celles-ci - ni sourdes, ni aveugles -, voyaient que toutes ces administrations et les minorités qui les suivent, ne sont qu'un appareil corrompu, « une machine organisée »³ (le 21/02/2011) pour les « appauvrir »⁴(le 21/02/2011).

D'où la décision ferme et incontestable de les renverser, tournant de cette façon la page des décennies d'injustice, d'inégalité et de corruption.

En effet, le facteur d'inégalité qui a frappé les peuples arabes avant 2011, ne se limitait seulement pas aux deux aspects des revenus et des richesses, qui ont favorisé l'ascension d'une minorité et la chute d'une majorité, (la classe moyenne), mais il a également englobé un aspect plus large, qui a touché à toutes

¹Ibid.

² C.F. Ibid.

³Ibid.

⁴Ibid.

les classes de la société, à savoir l'inégalité des sexes.

C- Inégalité des sexes :

Vivant dans une société de nature patriarcale, la femme arabe a dû payer, pour de longues périodes, le prix de « la tendance conservatrice »¹ (2015), très répandue dans les pays du Moyen-Orient, et qui se manifeste notamment dans la relation homme-femme.

Dominée par la culture traditionnaliste, cette relation bilatérale, se caractérise dans bien des cas, par la prise de décision unilatérale par l'homme, ainsi que par une intervention claire de sa part dans les affaires de la femme, qu'elle soit sa mère, son épouse, sa fille ou sa sœur.

3.5. Statut de la femme arabe avant 2011 :

Bien que la décennie précédant le « Printemps arabe » ait témoigné de grands efforts en matière de modernisation des pays de la région, l'insistance à rester dans le conservatisme, notamment celui des traditions sociales et familiales n'a pas reculé²(2015).

Malgré les progrès réalisés au cours de cette décennie, concernant la question du statut de la femme : recule du taux de fécondité, augmentation du nombre de femmes alphabètes, croissance du nombre de femmes inscrites dans l'enseignement

¹Ivi, p. 57.

² C.F. Ibid.

supérieur, retard de l'âge moyen du mariage chez les femmes¹ (AOÛT 2017) - qui ont reflété les améliorations ayant eu lieu dans les secteurs sanitaires, éducatif et culturel - l'ouverture à la modernisation des relations, dans les sociétés Moyen-orientales, est restée limitée.

L'un des aspects les plus remarquables de la résistance à cette modernisation, et qui a prouvé une fois de plus que la société arabe était une société masculine par excellence, est la participation non avancée de la femme arabe à la vie professionnelle.

Cette participation minimale, représentait à la femme un « potentiel facteur d'instabilité »² (AOÛT 2017), puisqu'elle réduisait son autonomie, la coinçant ainsi dans la zone de dépendance de l'homme, où elle n'était qu'une mère de famille, dont le rôle se limitait aux tâches ménagères, à l'éducation des enfants, et à la satisfaction des besoins de son mari.

Cependant, la volonté des femmes d'affirmer leur présence dans la société, et d'y occuper une place prépondérante³(AOÛT 2017), était une raison fondamentale, qui les a conduites à prendre part dans les mouvements de 2011, afin de mettre un terme à tous ces facteurs d'inégalité et d'injustice dont elles ont été longtemps victimes.

¹ C.F. *Ivi*, p. 75.

² *Ivi*, p. 77.

³ C.F. *Ibid.*

Ce changement auquel elles aspiraient, symbolisait à leur regard le déclin de la société patriarcale, et sa substitution par une société où la modernisation domine¹ (AOÛT 2017), et où homme et femme ne sont que des partenaires, qui travaillent côte à côte, pour réaliser sa renaissance et sa mise sur la carte des pays développés.

Mais cette chance réduite d'accès au monde du travail avant 2011, concernait-elle les femmes uniquement, ou bien représentait-elle un phénomène qui touchait la société arabe en entière ?

3.6. Chômage dans le monde arabe avant 2011 : Taux élevés et raisons :

Considéré comme l'un des facteurs dont le taux élevé ou reculé sert d'indicateur de la situation économique d'un Etat, le chômage représente également un facteur d'ordre social du premier rang, puisqu'il reflète la situation sociale du peuple. Les raisons de propagation de ce phénomène, trouvent donc leurs origines dans un contexte aussi bien social qu'économique. Comme nous avons analysé les multiples facteurs qui ont affecté la situation économique des Etats arabes avant 2011, nous avons alors choisi d'analyser le chômage d'une vision sociale, puisqu'il a fortement touché à la vie sociale des populations arabes ; ceci bien entendu afin de mettre les doigts sur les causes principales du problèmes et par la suite y remédier.

¹ C.F. Ibid.

A vrai dire, le Moyen-Orient souffrait d'un taux très élevé de chômage, et là s'ajoute un facteur d'insatisfaction sociale, qui mérite d'être abordé, afin de comprendre comment il a suscité la colère des peuples et les a menés à se révolter contre leurs dirigeants.

Les questions les plus importantes qu'il faut poser sont : où réside le problème du chômage au Moyen-Orient ? Revient-il vraiment au nombre d'emploi limité par rapport à celui d'employés présentés au marché du travail ?

La réponse est certainement négative, puisque grand nombre des pays frappés par ce fléau qu'est le chômage, témoignent de l'existence d'un fossé entre le type d'emploi proposé par le marché de travail, et les qualifications des jeunes qui essaient de franchir les seuils de ce marché.

Ce qui signifie qu'il s'agit d'un problème de qualité et non pas de quantité, comme il est répandu dans les pays de la région.

Selon l'Institut national d'Etudes démographiques (INED), la conjoncture économique qui règne dans les pays de la région - frappant les populations arabes - est loin de permettre une équivalence entre les qualités dont les jeunes sont dotés, et celles requises dans le monde du travail¹ (le 21/02/2011).

Cette jeunesse arabe - en croissance très rapide et confrontée au chômage - est donc divisée en deux catégories de chômeurs : la première, est celle des jeunes éduqués et diplômés, mais dont

¹ C.F. Ibid.

la qualité d'éducation reçue, ne leur a pas permis d'être à la hauteur des emplois et des demandes du marché de travail ; quant à la deuxième catégorie, elle concerne les jeunes qui - faute de conditions familiales et sociales - n'ont reçu ni un soin éducatif, ni une formation professionnelle, c'est-à-dire qu'ils sont dépourvus de toute « qualification »¹ (le 16/09/2011) qui les rend capables de franchir le monde professionnel.

Ces conditions dures, ont été à l'origine non seulement d'un manque de qualification et d'un taux de chômage élevé, mais elles ont également provoqué le placement des deux catégories, « en dehors de toute considération sociale »² (le 16/09/2011).

Ce sentiment d'exclusion de la société, n'a pas manqué d'engendrer la colère des jeunes arabes, que le chômage a transformés en « une bombe à retardement »³ (le 16/09/2011), les préparant ainsi à se soulever contre les régimes au pouvoir, afin de revendiquer leur droit à un emploi convenable et à une vie décente.

Ce manque de qualification chez certaines tranches de la société, dû à une mauvaise éducation, ne signifie cependant pas la propagation de cette dernière, par contre, le Moyen-Orient a connu une progression non négligeable dans l'éducation, notamment au cours de ces dernières décennies.

¹Ibid.

²Ibid.

³Ibid.

D'où la nécessité d'étudier la situation générale de l'éducation dans la région, afin de savoir comment le développement réalisé en la matière, a été un des facteurs de poids, qui ont joué un rôle majeur dans la prise de conscience populaire et par la suite dans le déclenchement des soulèvements du « Printemps arabe ».

3.7. L'éducation dans le monde arabe avant 2011 :

Afin de comprendre le rôle qu'a joué ce facteur, il est donc crucial de poser les questions suivantes :

- pourquoi le taux d'alphabétisation est-il important pour le présent et le futur d'un Etat ?
- les pays de la région témoignent-ils d'un taux avancé de cette alphabétisation, ou bien se trouvent-ils emprisonnés dans l'obscurité d'un analphabétisme dominant ?

La réponse est simplement que le taux d'alphabétisation d'un Etat, reflète le degré de conscience de son peuple.

Un Etat où le nombre de citoyens alphabètes est avancé, enregistre un pourcentage élevé au niveau de la sensibilisation sociale, politique etc.

Or, L'alphabétisation et la bonne éducation, permettent d'avoir des générations cultivées, ouvertes sur le monde entier¹(AOÛT 2017), au courant de toute actualité, formée à adopter les valeurs du savoir être et du savoir-faire; ce qui aura sans doute des conséquences positives sur le développement du pays.

¹ C.F. Ivi, p. 74.

Par contre, si ce taux d'habitants alphabètes recule, cédant la place à ceux analphabètes, le degré de sensibilisation populaire reculera à son tour, et il en résultera un taux élevé d'instabilité et de violence, surtout de la part des jeunes¹ (AOÛT 2017), qui souffrent du chômage et qui peuvent facilement être impliqués dans de tels actes, pour le seul fait de recevoir les sommes d'argent promises par les planificateurs des ditscrimes. Ce qui reflèterait la dégradation de l'Etat sur tous les plans.

Concernant les efforts déployés en matière d'alphabétisation dans la région, celle-ci a connu une progression remarquable au cours des cinq dernières décennies.

Le taux d'alphabétisation a donc dépassé les 70 %, parmi « les adultes »² (AOÛT 2017), et sur le point d'atteindre les « 100 % »³(AOÛT 2017) parmi les jeunes, entre 15 et 24 ans, dont les femmes, partout dans toutes les sociétés arabes⁴ (AOÛT 2017).

Il a été donc remarquable que l'Algérie, la Tunisie et la Libye, ont enregistré respectivement les records de 80 %, 81 % et 91 %, d'alphabétisation parmi cette tranche d'âge⁵ (AOÛT 2017).

Ces sociétés deviennent de plus en plus urbanisées, à un degré estimé à 80 %, et dotées d'une connexion Internet rapide et développée⁶ (AOÛT 2017).

¹ C.F. Ivi, p. 75.

²Ivi, p. 77.

³Ibid.

⁴ C.F. Ibid.

⁵ C.F. Ivi, p. 80.

⁶ C.F. Ivi, p. 77.

Mais comme l'analphabétisme a ses propres inconvénients, un taux avancé d'alphabétisation a également les siens par rapport aux dirigeants au pouvoir.

Or, cet accès populaire développé à l'alphabétisation, rend le peuple plus confiant en lui-même, lui efface l'idée de l'impossible¹ (AOÛT 2017), change son « rapport à l'autorité »² (AOÛT 2017), et lui assure que « d'autres futurs politiques deviennent possibles »³ (AOÛT 2017).

Autrement dit, dans leur démarche vers la formation de générations cultivées, l'alphabétisation et la bonne éducation, ouvrent « de nouvelles perspectives politiques »⁴ (AOÛT 2017), favorisent la présence de jeunes conscients de l'importance de la démocratie, refusant toutes les couleurs d'injustice - inégalités, chômage, « monopole de l'élite sur le savoir »⁵ (AOÛT 2017) - rejetant toutes les formes de dictature et appelant donc à les renverser.

Bref, cette « dynamique progressive »⁶ (AOÛT 2017) d'alphabétisation, ayant émergé dans les sociétés arabes, a eu un impact non négligeable sur la prise de conscience populaire, une prise de conscience dont la puissance, représentait un facteur de

¹ C.F. Ibid.

²Ibid.

³Ibid.

⁴Ibid

⁵Ivi, p. 81

⁶Ibid

risque, lequel a menacé, voire a destitué des pouvoirs instaurés depuis des décennies, et qui aspiraient à un règne à vie.

Conclusion :

Au terme de cette analyse détaillée des facteurs politiques, économiques et sociaux, qui ont favorisé l'avènement du « Printemps arabe », il a été prouvé que tous ces facteurs réunis, expliquent alors le taux de souffrance que les populations arabes ont enduré, d'où leur volonté de « se faire entendre »¹ (le 21/10/2015), une volonté que les autorités se sont trouvées incapables de contrôler, et qui a débouché finalement sur un renversement de tous ces régimes corrompus.

Certes, ce renversement de régimes représente un évènement inoubliable dans l'histoire des nations arabes et non arabes. Il concrétise donc le danger réel, auquel tout dirigeant dictateur, corrompu et injuste à l'égard de son peuple, peut être confronté.

¹Ibid

Bibliographie.

- ANNE- CLEMENTINE, Larroque, « Géopolitique des Islamismes », Nouvelle édition actualisée, Que sais-je ?, Collection Encyclopédique, Avril 2016, 126 pages.
- EL KAROUI, Hakim, « Nouveau monde arabe, « nouvelle politique arabe » pour la France », RAPPORT AOÛT 2 017, 202 pages.
- GUIDERE, Mathieu, « Atlas des pays arabes » « Un monde en effervescence », édition Autrement, 2015, Paris, Collection Atlas / Monde, 95 pages.

- **Ouvrages consultés en langue française**

- AMIN, Samir, « *Le monde arabe dans la longue durée. Le "printemps" arabe ?* », Paris, Les Temps des Cerises, 2011.
- BENZAADA, Ahmed, « *Arabesque américaine. Le rôle des États-Unis dans les révoltes de la rue arabe* », les éditions Montréal, Michel Brûlé, 2011.
- BOUSSOIS, Sébastien, (Coordonné par), « *Le Moyen-Orient à l'aube du Printemps arabe. Sociétés sous tension* », Paris, Éditions du Cygne, 2011.
- FILIU, Jean-Pierre, « *La révolution arabe. Dix leçons sur le soulèvement démocratique* », La France, Fayard, 2011.

- **Ouvrages consultés en langue arabe**

- إبراهيم قويدر: « الثورة العربية الإسلامية », القاهرة ، دار العلوم للنشر ، 2012.
- جلال أمين : « ماذا حدث للثورة المصرية » ، القاهرة ، دار الشروق ، 2012.

-
- القاهرة , الهيئة المصرية «الإخوان المسلمون قراءة فى الملفات السرية» عبد الرحيم على :
العامة للكتاب ، 2013 ، (الطبعة الأولى 2011).

● **Sitographie**

- CHALLAND, Benoît, « Mobilisations politiques dans le monde arabe et nouvelle affirmation de la citoyenneté », Journal Open Edition.org, in <https://journals.openedition.org/asterion/2720#tocto1n3>, consulté le 18/08/2019
- LE TALLEC, Camille, TALLÈS, Olivier, VERDIER, Marie, « Les sept raisons de la colère du monde arabe », la Croix.com, in https://www.lacroix.com/Actualite/Monde/Les-sept-raisons-de-la-colere-%20%20%20%20%20%20%20%20%20du-monde-arabe-_NG_-2011-02-21-563835, le 21/02/2011, consulté le 18/08/2019
- REIFFERS, Jean-Louis, « Pourquoi le printemps arabe », Econostrum.info, in https://www.econostrum.info/Pourquoi-le-printemps-arabe_a6801.html, le 16/09/2011, consulté le 16/08/2019
- « Le mécontentement de la classe moyenne à l'origine du Printemps arabe », Banque mondiale.org, in <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2015/10/21/middle-class-frustration-that-fueled-the-arab-spring>, le 21/10/2015, consulté le 17/08/2019
- « Printemps arabe : théorie du complot ou élan populaire ? », Contreligne.eu, in <http://www.contreligne.eu/2013/06/le-printemps-arabe-theorie-du-complot-ou-elan-populaire/>, 06/2013, consulté le 18/07/2018
- « Définition de contrebande », CNRTL.fr, in <https://www.cnrtl.fr/definition/contrebande>, consulté le 18/09/2019

- « Définition de débrouille », CNRTL.fr, in <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/d%C3%A9brouille/fr-fr>, consulté le 18/09/2019
- « Définition de prédation », CNRTL.fr, in <https://www.cnrtl.fr/definition/pr%C3%A9dation/0>, consulté le 18/09/2019.